

Il est convenu par :

L'Association Patrimoine et Développement (Espace Ateliers Agora)

2. place Thiers, 13430 Eyguières Siret 444 012 017 00026

et

L'exposant :

Nom /Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Vous êtes :

Artiste amateur (1)

Artiste professionnel –N° Siren/Siret :

N° d'ordre Maison des Artistes :

Ce qui suit :

Titre Exposition : L'ART ANIMALIER

Date : mardi 26 mars au samedi 13 avril 2019

Participation demandée : 65 €uros pour 3 semaines + adhésion 15 €uros

Vernissage : le vendredi 29 mars 2019 à partir de 19h

Nombre d'œuvres exposées de 3 à 5 selon les formats.

Dépôt : le samedi 23 mars 2019 de 10h à 12h ou de 15h à 19h.

Retrait : le samedi 13 avril 2019 de 10h à 12h ou de 15h à 19h.

Le dépôt et le retrait des œuvres s'effectuent pendant les jours et heures d'ouverture des Ateliers Agora.

Conditions d'exposition : **L'artiste accepte par la signature du présent contrat les conditions d'exposition aux Ateliers Agora (Association Patrimoine et Développement) en annexe**

INFORMATION IMPORTANTE - Vous êtes artiste, vous avez droit à la formation continue*

Souhaitez-vous vous former dans le cadre de la professionnalisation d'une carrière d'artiste OUI NON

Souhaitez-vous être contacté pour de plus amples informations OUI NON

* Pour plus informations <http://ateliers-agora.fr>

Le : A :

Signature de l'artiste :

L'association Patrimoine et Développement :

(Précédé de la mention *lu et approuvé*)

(1) Le régime social et fiscal des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques est un régime déclaratif, au premier euro perçu, vous êtes dans l'obligation de vous identifier en sécurité sociale auprès des Services Administratifs de la Maison des Artistes et en fiscal auprès du Centre des Impôts (même si bénéficiez par ailleurs d'un autre régime de sécurité sociale et d'un autre régime fiscal)